Collège Simone VEIL de Mandres-les-Roses

OPTION BADMINTON

Le collège Simone Veil de Mandres-les-Roses, sous la responsabilité du Chef d'établissement, Mr Bouquinet, reconduit à la rentrée 2023, l'option sportive à spécialité Badminton. Cette option s'adresse à tous les élèves qui sont actuellement en CM2, 6e, 5e et 4e, qui sont intéressés et motivés par le Badminton et qui désirent le pratiquer régulièrement au collège tout en suivant une scolarité normale.

Ses objectifs :

Cette option s'adresse aux élèves du collège Simone Veil, filles comme garçons, qui souhaitent progresser et accéder à des performances sportives de niveau départemental et régional au sein de l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS).

Elle a aussi pour but de contribuer au développement des compétences qui participent à la réussite scolaire, tout en pratiquant un sport de prédilection.

Les élèves motivés devront être dans une démarche de faire vivre cette option en participant à son bon fonctionnement et à son rayonnement.

Son fonctionnement :

Encadrement :
L'option Badminton sera placée sous la responsabilité de Jean-Jacques Filleau, enseignant d'EPS.

Engagement :
Les élèves s'engagent sur leurs différentes années collégiennes : Si votre enfant est admis en 6e, c'est pour les 4 années scolaires du collège. (Fiche d'engagement)

Modalités d'organisation :
Les élèves inscrits suivront exactement le même programme scolaire imposé par l'Éducation Nationale selon les niveaux (6e, 5e, 4e et 3e). Cependant une séance de 2h hebdomadaires viendra s'ajouter à l'emploi du temps, qui regroupera tous les élèves inscrits à l'option (20 à 22 élèves).
Ils devront aussi s'inscrire à l'Association Sportive du Collège Simone Veil et participer aux séances d'entraînement le lundi ou jeudi soir. **Cela implique évidemment une participation aux compétitions sportives UNSS du mercredi après-midi** (individuel et par équipe). Un planning des dates de compétitions sur toute l'année scolaire sera donné aux élèves courant du 1er trimestre de chaque année.

Installations :
Les séances s'effectueront au Gymnase Mimoun de Périgny-sur-Yerres, que ce soit pour l'option ou l'AS du Collège.

Évaluation et suivi :
Une évaluation continue sera faite sur plusieurs plans :
Sportif : Semestriellement, il y aura une appréciation d'apposer sur le bulletin.
Scolaire : Contrat de réussite dans chaque discipline enseignée et appréciations du Conseil de Classe.

Recrutement des élèves :
- Fiche de candidature à renseigner, signer et à retourner par mail **de préférence** (jjfilleau@gmail.com et ce.0942187s@ac-creteil.fr) ou l'apporter le jour de la détection **JEUDI 15 JUIN**.
- Fiche d'engagement à renseigner et signer
- Séance de détection (encadrée par JJ FILLEAU) : **JEUDI 15 JUIN**, de 17H30 à 19H00, au Gymnase Mimoun de Périgny, route de Varennes. Votre enfant devra venir en tenue sportive. Il passera différents tests physiques, ainsi que différents exercices de Badminton (Le matériel sera prêté).

Suite à l'étude du dossier de chaque candidat et du résultat des tests sportifs le jour de la détection, les familles seront contactées ultérieurement pour annoncer la retenue ou non de leur enfant à l'option Badminton.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean-Jacques Filleau (Enseignant d'EPS du Collège, responsable de l'Option) :

Mail : jjfilleau@gmail.com Portable : 06 60 94 62 54